

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PERMANENCES DES ÉLUS

Prenez date !

À compter du mercredi 1^{er} mars, les élus organiseront des permanences dans les quartiers de Châtellerault. Le but ? Aller à la rencontre des citoyens, les écouter sur leurs problématiques et leur apporter des réponses.

L'intérêt de ces permanences est multiple :

- **prendre note des problèmes concrets des Châtelleraudais** dans les domaines les plus variés (voirie, sécurité, commerce,...) pour les faire remonter auprès du cabinet du maire-président et des services,
- **Expliquer les politiques municipales,**
- **Personnifier sur le terrain l'action de la majorité municipale,** et faire connaître les hommes et les femmes qui participent à l'élaboration et la mise en œuvre de cette politique.

Les permanences se tiendront dans **quatre quartiers de Châtellerault** : Ozon, Les Renardières-Le Lac, Les Minimes et Châteauneuf. La répartition des permanences dans les quartiers précités s'appuie sur le périmètre géographique des maisons de quartiers. Ces dernières contribuent très largement au bon déroulement des permanences. A l'issue de chaque réunion, les équipes d'élus feront remonter les coordonnées des personnes rencontrées, et les problèmes soulevés ; ce pour une exploitation et une réponse à apporter dans les meilleurs délais.

En amont de ces permanences, une communication a été déployée en informant la population à travers une campagne d'affichage, une distribution de flyers, plusieurs articles dans le magazine de la Ville et des publications sur les réseaux sociaux.

// Calendrier des permanences :

- Marché d'Ozon : les mercredis 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin et 5 juillet, de 10h à 12h.

- Centre social des Minimes et d'Ozon, la MJC Horizons Sud et la MTP de Châteauneuf : les samedis 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin et 1^{er} juillet, de 10h à 12h.

CONTACT PRESSE : Aurore Ymonnet – 05 49 20 20 08
aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr